

bulatoire ni chapelles rayonnantes, même au XIII^e siècle, et aux motifs antiques dans la décoration. Le voyageur lyonnais qui va à Rome, quand il visitera par exemple la petite église des *Quatre-Couronnés*, sera frappé de retrouver, se détachant sur le ciel bleu d'Italie un dôme semblable à celui qui couronne le transept de Saint-Martin-d'Ainay.

L'étude de la partie décorative de notre primatiale Saint-Jean évoquerait aussi le monde des croyances des intellectuels lyonnais du XIII^e siècle. Ces grands ensembles théologiques, par le sens qu'ils contiennent du symbolisme scripturaire et l'harmonie qu'ils révèlent dans leur disposition, prouvent l'intervention des clercs pour diriger les divers artistes dans le choix et l'équilibre des sujets. Les sculpteurs de la façade, qui ont survécu aux dévastations des XVI^e et XVIII^e siècles, nous montrent, à côté des scènes de l'évangile et de la vie des saints, les légendes en honneur comme le lai d'Aristote, les bestiaires merveilleux, ou les allégories de la vie humaine. Au fond de l'abside, le grand vitrail de la Rédemption, avec les scènes symboliques inscrites dans l'ornementation des bordures, a toute l'allure d'un mystique poème sur le rachat du monde. A mesure que les études sur les arts et la littérature du moyen âge iront en s'enrichissant, avec les méthodes de Bedier, d'Emile Mâle et de Brehier, une étude nouvelle des sculptures de Saint-Jean pourra être tentée, dans laquelle on ferait ressortir cette disposition de l'âme chrétienne aux XIII^e et XIV^e siècles, qui ne voit dans la création qu'un reflet, ou plutôt un symbole du monde des âmes.

Ce même sens de la mesure, nous le retrouverons dans notre liturgie lyonnaise. Les usages que nous avons conservés sont, semble-t-il, ceux de la liturgie romaine, imposée à Lyon par Leidrade, quand le conseiller de Charlemagne restaura sa ville épiscopale ruinée par les invasions. Toutefois, demeurèrent quelques survivances de la liturgie dite gallicane en usage auparavant. Chants et cérémonies n'étaient point faits pour exciter une sensibilité morbide. Le seul plain-chant demeure en usage exclusif jusqu'au delà du XVII^e siècle et les gestes liturgiques sont réduits aux cérémonies les plus essentielles. Si nous avions conservé les anciennes dispositions du chœur de Saint-Jean, nous verrions chaque officiant « rentrer dans le rang » que lui assigne la hiérarchie dès qu'il a fini de remplir les fonctions de son ordre. Une étude détaillée et impartiale des discussions relatives à la